

Londres : des Conseils municipaux interdisent aux personnes en télétravail à leur domicile de fumer, activité “honteuse” !

écrit par Christine Tasin | 22 septembre 2020



Le joli monde totalitaire que voilà...

Vous avez la malchance d’être employé par les collectivités locales, alias l’équivalent de nos arrondissements à Londres et notamment deux d’entre eux ? Vous aviez l’autorisation de faire une partie de votre boulot chez vous, en télétravail ? Vous avez gagné le gros lot !

Votre bureau, chez vous, est donc devenu un espace public puisque vous y effectuez votre travail professionnel et est soumis aux lois, interdits... des espaces professionnels, et donc devient un “espace non fumeur” d’où seraient bannis toute cigarette, même électronique.

En voilà une bonne idée pour soumettre l'Anglais de base réfractaire, amoureux de sa cigarette et de son whisky ! Car, n'en doutons pas, l'interdiction de la cigarette sera forcément suivie de celle de siroter un petit whisky en travaillant, de donner un bisou à Bobonne qui traverse la pièce...

Je ne dis pas qu'il y a un rapport entre le maire musulman de Londres et la décision de 2 de ses conseils municipaux, dans les arrondissements de Hammersmith et Fulham, dirigés, quel hasard, par les dégénérés travaillistes, mais je me pose des questions... Actuellement, sur les 147 arrondissements londoniens, seuls 10 autorisent la pause cigarette à leurs employés... Curieusement, la cigarette est haram donc interdite en islam...

<https://www.ciga.fr/blog/post/cigarette-electronique-halal.html>

Et interdire une activité sous prétexte qu'elle serait "honteuse", ça ressemble furieusement au vocabulaire coranique qui décide de ce qui est permis ou pas, de ce qui est honteux ou pas.

Le prochain règlement imposera-t-il la polygamie dans les maisons privées au motif qu'elle est plus que conseillée dans le Coran ?

Une minorité d'activistes qui détient les medias et le pouvoir décide donc, un beau jour, que fumer est mauvais pour la santé. Peut-être qu'il l'est, peut-être pas, mais la question n'est pas là. La question est que ces gens-là se sont arrogé le droit de penser, décider et choisir à la place de l'Anglais moyen et demain du Français moyen, les coupeurs de tête sont tapis dans l'ombre, attendant leur heure...).

Je tiens à la liberté individuelle, celle de choisir ce qui me fait plaisir, même si je dois en mourir. C'est et cela doit rester mon choix. Et que mon employeur se mêle de ce que je fais pendant que je travaille pour lui, seul chez moi... c'est monstrueux, inqualifiable, inacceptable ! Ah ! Ces salopards qui attendent avec impatience les caméras espion installées dans nos domiciles pour nous surveiller... 1984, c'est maintenant.

On voit suffisamment en ce moment la tentation totalitaire de Macron et des écolos-dingos qui veulent nous interdire de fumer sur les terrasses extérieures -c'est fait ! bravo les connards de citoyens prétendument tirés au sort et qui ne nous représentent pas-, qui veulent nous interdire la joie de Noël, les voitures en ville... pour ne rien lâcher.

Il y a des accidents de voiture ? Ils vont vous interdire d'avoir et d'utiliser les voitures ?

Les amateurs de Mac Do et dégueulasseries nourritures grasses et sucrées à souhait deviennent obèses, risquent de mourir d'un arrêt cardiaque, de cancer, et même de... Covid. Va-t-on vous ficher si vous allez à Mac do ou vous en interdire l'accès ? Je pourfends Mac do et n'y mets jamais les pieds mais il serait abominable de ne pas laisser le choix aux citoyens de les fréquenter, à leur risque et péril.

Pendant ce temps, on organise des salles de shoot pour les drogués, rendant de fait licite ce qui est illicite dans la loi. Darmanin a même inventé de massacrer à coups d'amende les consommateurs de drogue (ce qui ne me dérange pas, j'ai un peu tendance à considérer les gens qui fument -et plus si affinités- comme des sous-hommes, des gens incapables de se prendre en mains, des gens incapables de trouver le bonheur par eux-mêmes. Il leur manque un grain. Et qu'ils payent une amende puisqu'ils se livrent à une activité illicite, pourquoi pas). Mais pourquoi tous ces déploiements de force

contre les petits Blancs, consommateurs, pendant qu'on laisse tranquilles les pourvoyeurs et autres dealers, majoritairement d'origine immigrée ?

On a pu se féliciter de la possibilité du télé-travail, pratique, économe en temps de transport... on n'avait pas compris que ce serait une façon pour le politique d'entrer dans le secret de la chambre à coucher dans les appartements privés des salariés, dans leur vie privée, et d'intervenir dans les choix de vie... Le Meilleur des Mondes, qu'ils sont en train de nous faire.

Un conseil municipal de Londres interdit à ses télétravailleurs de fumer depuis chez eux

Les employés du conseil de Hammersmith et Fulham sont désormais privés de cigarettes durant les heures de bureau même lorsqu'ils travaillent depuis chez eux, relate le Telegraph. Une «croisade morale» contre les fumeurs, estiment des militants qui ont émis un rapport à l'encontre de cette décision.

La municipalité de Hammersmith et Fulham, située à l'ouest de Londres, a décidé d'interdire à tous les employés de fumer au travail même lorsqu'ils sont à distance, indique le Telegraph. Ainsi, toute partie d'un logement privée utilisée à des fins professionnelles «sera un espace non-fumeur», indique le conseil à la majorité dominée par le parti travailliste Labour.

Cette décision «honteuse» a été vivement critiquée par des militants et qualifiée de «croisade morale» et de «guerre au choix et à la liberté individuelle». Un rapport intitulé «L'[idéologie non-fumeur](#)» et soutenu par un groupe pro-fumeur, Forest, a été remis aux autorités locales.



L'un des auteurs, Josie Appleton, a commenté auprès du quotidien britannique que le conseil «devrait se concentrer sur le service public plutôt qu'intervenir dans les choix de vie de ses employés».

Selon elle, cette politique à l'égard des fumeurs n'est plus liée au tabagisme passif, mais vise à faire de la cigarette une «[activité honteuse](#)» qui «ne devrait jamais être vue en public ou à proximité des bâtiments officiels».

D'autres conseils font de même

Le rapport indique également que sur les 147 conseils de la capitale britannique seuls 10 autorisent leurs travailleurs à prendre des pauses cigarette. Une cinquantaine ont également interdit la cigarette électronique, et ce même dehors ou entre des rendez-vous professionnels. Certains détracteurs affirment dès lors que cette mesure rend plus difficile le fait d'arrêter de fumer.

D'après Ian Hudspeth, président du conseil de bien-être communautaire de l'association des gouvernements locaux, ces actes démontrent que les conseils sont des «employeurs responsables» qui «cherchent à [protéger la santé](#) de leurs employés et du grand public».

<https://fr.sputniknews.com/international/202009211044460963-un-conseil-municipal-de-londres-interdit-a-ses-teleravailleurs-de-fumer-depuis-chez-eux/>